

LA LETTRE



Le Magazine des locataires de CRÉTEIL Habitat - Janvier 2016

NUMÉRO SPÉCIAL
Créteil Habitat OPH et Créteil Habitat Semic se regroupent

RAPPELS HISTORIQUES
Créteil Habitat, aux côtés des cristoliens depuis... 1923 !

INFOS PRATIQUES
Ce qui change, ce qui ne change pas



DOSSIER SPÉCIAL REGROUPEMENT

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2016, TOUS ENSEMBLE AU SEIN DE
CRÉTEIL HABITAT SEMIC



CRÉTEIL HABITAT, TOUS LES SAVOIR-FAIRE REGROUPÉS

Au 1^{er} janvier 2016, Créteil Habitat OPH et Créteil Habitat SEMIC se regroupent au sein de Créteil Habitat SEMIC. C'est l'aboutissement d'un processus initié depuis plusieurs années et mis en œuvre pour unir les savoir-faire des équipes et le patrimoine des deux entités.

À partir du 1^{er} janvier 2016, sous le nom de Créteil Habitat SEMIC, la ville de Créteil se dote d'une seule Société d'Économie Mixte (SEM) aux multiples expertises complémentaires : aménagement, construction de logements sociaux, maîtrise d'œuvre, gestion de copropriétés et de locaux d'activité, construction d'immeubles de bureaux et bien sûr gestion du parc social, forte de ses 9 000 logements sociaux répartis sur la ville.

Quelques rappels historiques

Aux côtés des cristoliens depuis... 1923 !

Historiquement, quatre organismes intervenaient pour le développement urbain de la ville de Créteil. Un Office Public d'Habitation à Loyer Modéré

(OPHLM) créé en 1923, et trois sociétés d'économie mixte dont deux étaient spécialisées dans la construction et la gestion de logements sociaux (SAIEM et SEMIC) la troisième était la Société d'Économie Mixte d'Aménagement et d'Équipement de la Ville de CRÉTEIL (SEMAEC).

Dès 1993, les entités se sont regroupées sur un même lieu géographique, unissant ainsi tous les savoir-faire, harmonisant les méthodes de travail et de gestion afin d'apporter une réponse globale aux habitants, en matière de construction, d'aménagement et de logement.

Au fil des décennies, dans un souci de simplification, les trois sociétés d'économie mixte ont fusionné pour devenir Créteil Habitat SEMIC.

Après la fusion des SEM, deux entités seulement intervenaient pour le compte de la ville : Créteil Habitat SEMIC et Créteil Habitat OPH.

Le regroupement de ces deux organismes, effectif le 1^{er} janvier 2016, est donc l'achèvement du rapprochement des différents opérateurs historiques.

« AINSI, CRÉTEIL HABITAT DÉVELOPPE UNE POLITIQUE URBAINE GLOBALE ET COHÉRENTE GRÂCE À SES COMPÉTENCES PLURIDISCIPLINAIRES EN MATIÈRE DE :

- CONSTRUCTION
- AMÉNAGEMENT
- REQUALIFICATION
- RÉHABILITATION
- ET GESTION LOCATIVE »

Le point juridique

Le conseil municipal de Créteil, collectivité de rattachement des organismes, a validé le principe du regroupement lors de sa séance du 9 février 2015.

Les deux conseils d'administration réunis en séance le 16 Avril 2015, ont voté en faveur de la vente du patrimoine OPH à CRÉTEIL Habitat SEMIC. La ville de Créteil, déjà majoritaire au sein du conseil d'administration voit ainsi sa participation augmenter, passant de 51% à plus de 70%.



1932, 18 bis rue des mèches : premier programme construit par l'OPHLM.



Dans les années 60, la Semic construit ses premières résidences dont les Motteaux.



2015, Résidence Christophe Colomb : Créteil Habitat OPH livre 63 logements locatifs sociaux dans le quartier Pointe du Lac.



2015, Résidence Les Portes du Lac : Créteil Habitat SEMIC livre 69 logements en accession à la propriété, pour le compte du promoteur Promosaf.

Quels changements dans votre vie quotidienne ?

Ce qui ne change pas :

vos interlocuteurs et la qualité de notre engagement.

Créteil Habitat OPH est déjà un organisme géré par Créteil Habitat SEMIC à travers un mandat de gestion.

L'ensemble du personnel poursuit donc ses missions auprès des locataires, avec l'objectif constant d'améliorer la qualité de ses services et de son patrimoine.

Au quotidien, vous conservez les mêmes interlocuteurs : votre gardien, votre responsable de secteur, votre responsable de gestion locative et tous les services supports que vous contactez habituellement.

De même, l'antériorité des baux, l'historique des dossiers ainsi que les modalités de gestion restent inchangés.

Par ailleurs, vos représentants élus au Conseil d'Administration poursuivent leur mission pour défendre vos intérêts et relayer vos demandes.

« AU QUOTIDIEN, VOUS CONSERVEZ LES MÊMES INTERLOCUTEURS : VOTRE GARDIEN, VOTRE RESPONSABLE DE SECTEUR, VOTRE RESPONSABLE DE GESTION LOCATIVE ET TOUS LES SERVICES SUPPORTS QUE VOUS CONTACTEZ HABITUELLEMENT »

Ce qui change :

les modalités de paiement de votre loyer, si vous êtes locataires de Créteil Habitat OPH.

A partir du quittance du mois de janvier 2016, les modalités de règlement changent :

Vous payez votre loyer par chèque :

Libellez votre chèque à l'ordre de Créteil Habitat SEMIC.

L'adresse postale est inchangée :

7 rue des écoles, 94048 Créteil Cedex.

Vous payez votre loyer par virement :

Vous devez modifier la banque de destination de votre règlement. Il ne s'agit plus de la Caisse des Dépôts (CDC) mais de la Société Générale. Le nouveau RIB sera transmis avec votre quittance.

Vous payez votre loyer par mandat :

Vous devez modifier le numéro du compte et le libellé sur le bordereau de mandat. Le nouveau RIB sera transmis avec votre quittance.

Vous payez votre loyer par prélèvement :

Vous n'avez rien à faire. Sachez seulement que sur votre relevé bancaire, apparaîtra le libellé Créteil Habitat SEMIC et non plus Créteil Habitat OPH.

Les ventes de logements de Créteil Habitat OPH à leurs occupants.

Celles-ci sont provisoirement suspendues.

Si vous êtes locataires de Créteil Habitat SEMIC, rien ne change, ni vos interlocuteurs, ni vos modalités de paiement.

EN RÉSUMÉ, LE REGROUPEMENT DE CRÉTEIL HABITAT SEMIC ET CRÉTEIL HABITAT OPH, C'EST :

La continuité d'un processus initié il y a de nombreuses années

Le renforcement de la position de la ville de Créteil dans la gouvernance

Des compétences urbaines pluridisciplinaires au service du territoire

Un seul bailleur social gérant un patrimoine de 9 000 logements

Une même qualité de services pour tous les locataires